



Situé à 7 kilomètres de Grenoble, ville universitaire très dynamique, le Centre Hospitalier Alpes-Isère dessert l'essentiel de l'agglomération grenobloise, le voironnais et une partie du Sud de l'Isère, soit environ les trois quarts du département.

Il assure le service public de santé mentale pour une population de 680 000 habitants (adultes et enfants) au travers de 60 structures extra hospitalières (20 000 patients) et de 300 lits d'hospitalisation complète.

Le personnel est composé de 135 médecins et environ 1715 agents.

La reconstruction de l'ensemble des unités d'hospitalisation complète est en cours



FICHE DE POSTE PRATICIEN HOSPITALIER PLEIN TEMPS - POLE URGENCES

Etablissement : Centre hospitalier Alpes-Isère – 3 rue de la Gare CS 20100 38521 Saint Egrève Cedex

Caractéristiques du lieu d'exercice

Le service est composé de 4 unités, il fait partie du **Pôle Liaison Urgences et Spécificités**

UCAP : Unité de Consultations et d'Avis Psychiatriques situé sur le site du CHUGA dont la mission est l'accueil l'évaluation, le diagnostic, le traitement et l'orientation. Travail en articulation avec les urgentistes du CHU ainsi que les autres spécialistes pour une prise en charge globale médico psychologique et sociale.

APEX : Admission pour Evaluations Cliniques, situé sur le site du CHAI à Saint Egrève. C'est une unité de courte durée (5 jours), aval principal du SAU dont la mission est la poursuite de la prise en charge en service spécialisé par une équipe soignante et médicale commune à l'UCAP qui intervient par roulement.

SAU du CH Voiron : mission identique au SAU du CHU et qui dessert le territoire voironnais.

CTAI : Centre Thérapeutique Ambulatoire Intensif, situé au Centre Ambulatoire de Santé Mentale à Saint Martin d'Hères dont la mission est la prise en charge ambulatoire de la crise psychique et suicidaire en particulier.

Caractéristiques des fonctions : activités principales

Evaluation des situations cliniques en urgence pour indication d'hospitalisation avec orientation ultérieurement.

Gestion des situations d'urgence avec prévention des risques auto et hétéroagressifs.

Appréciation de la pertinence des mesures de contrainte.

Assurer la continuité des soins.

Approuver le travail en équipe et avoir les capacités à mener et organiser les prises en charge en situation d'urgence.

Travailler en collaboration avec les partenaires de l'amont et de l'aval sanitaire, médico-social et social.

Disponibilité du poste : immédiate

Contact	Pour postuler, envoyer une lettre de candidature accompagnée du CV à :
M. le Docteur Mustapha BENSAADI Chef du pôle Liaison, Urgences et Spécificités Mail : mbensaadi@ch-alpes-isere.fr Téléphone : 04 76 56 49 00	Mme Véronique BOURRACHOT Directeur Mail : vbourrachot@ch-alpes-isere.fr Téléphone : 04 76 56 42 20